La marque d'État Tourisme & Handicap **[1]**

La marque d'État Tourisme & Handicap a pour objectif d'apporter une information objective et homogène sur l'accessibilité des sites et des équipements touristiques. Tourisme & Handicap prend en compte les quatre familles de handicaps (auditif, mental, moteur et visuel) et vise à développer une offre touristique adaptée et intégrée à l'offre généraliste.
En savoir plus (ministère de l'économie et les finances) [2]

Liens
[1] https://inshea.fr/fr/content/la-marque-d%C3%A9tat-tourisme-handicap
[2] https://www.entreprises.gouv.fr/marques-nationales-tourisme/presentation-tourisme-et-handicap